



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 9 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Selon les données de la Bundesnetzagentur, le régulateur fédéral allemand qui couvre la zone de marché commune Allemagne-Luxembourg, le nombre d'heures de prix négatifs sur le marché de gros est passé de 301 heures en 2023 à 457 heures en 2024, puis à 573 heures en 2025 — un nouveau record. Cette dynamique pèse directement sur la rentabilité des installations photovoltaïques, y compris les projets « agri-PV » récemment attribués par appel d'offres bénéficiant d'un mécanisme de compensation dont les modalités semblent rester, à ce jour, inconnues.

Dans ce contexte, nous souhaiterions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Combien d'heures de prix négatifs ont été enregistrées par année, au cours des cinq dernières années, au Luxembourg ?
- Lors du dernier appel d'offres « agri-PV », le Gouvernement avait indiqué que les heures de production non rémunérées en raison de prix négatifs pourraient faire l'objet d'un mécanisme de compensation. Monsieur le Ministre peut-il préciser les modalités de mise en œuvre de ce mécanisme ?
- Combien d'heures sont, à ce jour, concernées par ce mécanisme, et selon quel calendrier les producteurs pourront-ils en bénéficier ?
- Une évaluation du mécanisme, et, le cas échéant, une réévaluation de ses modalités afin de mieux l'adapter aux objectifs poursuivis sont-elles prévues ?
- Le Gouvernement étudie-t-il, en collaboration avec les gestionnaires de réseaux et les pays voisins, de nouvelles solutions permettant d'accroître les capacités d'échange transfrontalier d'électricité, afin de limiter les effets des prix négatifs sur les producteurs luxembourgeois d'électricité renouvelable ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Claire Declourt
Députée

Georges Engel
Député